

SITE DE FORMATION

MFR L'HERBERGEMENT

02 51 42 80 37

mfr.herbergement@mfr.asso.fr

www.mfr-lherbergement.fr

EN RÉSUMÉ

VERS QUELS MÉTIERS ?

- Salarié agricole
- Salarié en para-agricole
- Installation en agriculture

PRÉ-REQUIS, DÉLAI D'ACCÈS

- Après une 3ème générale, professionnelle, SEGPA ou un autre CAP
- Admission après étude du dossier scolaire et entretien de motivation, réponse sous 20 jours ouvrables.
- Détail des modalités d'accès ⁽¹⁾

EXAMEN

- Diplôme d'État (délivré par le ministère de l'agriculture) de niveau 3
- Contrôle continu (13 épreuves orales, écrites et pratiques)
- Une épreuve orale terminale
- Possibilité de modularisation par blocs de compétences
- RNCP : N°25306 - Certif info : N°84984

POURSUITES D'ÉTUDES

- Bac Pro CGEA (1ère et Terminale)
- Technicien Agricole
- BPREA
- Un autre CAP

QUELQUES CHIFFRES ⁽¹⁾ ⁽³⁾

- 95 % de réussite à l'examen juin 2023 (18 reçus sur 19 présentés)
- 94 % de persévérance ⁽²⁾ en formation sur l'année scolaire
- 6 mois après la formation :
 - 84 % en poursuite de formation
 - 11 % sur le marché de l'emploi dont :
 - 100 % en emploi
 - 5 % autres situations (services civiques, santé, congé maternité...)

TARIFS ⁽¹⁾

- Formation gratuite sauf pour les adultes, mais dans ce cas possibilité de prise en charge des frais de formation par l'OPCO, Pôle emploi et/ou l'entreprise. Pour plus de détails nous consulter.
- Frais liés à la vie résidentielle (hébergement, restauration...) nous consulter.

ACCESSIBILITÉ HANDICAP



Bâtiment en cours de réhabilitation pour l'accès à la mobilité réduite
Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référente handicap Lesceline LEFORT, la faisabilité selon le handicap



CAPa MÉTIERS DE L'AGRICULTURE PRODUCTIONS ANIMALES

sur
2 ans

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE



DURÉE

- Rentrée en septembre
- Entrée permanente possible tout au long de l'année, nous consulter
- 25 semaines en centre de formation
- 48 semaines en entreprise



RYTHME D'ALTERNANCE

- 1 semaine à la MFR
- 2 semaines en entreprise



STATUTS

- Scolaire Ministère Agriculture
- Apprentissage jusqu'à 30 ans (Prise en charge par les OPCO d'une partie des frais d'hébergement et de restauration)
- Contrat de professionnalisation
- Autres (ex : formation pour adultes...)

LA FORMATION EN ENTREPRISE

TYPE D'ENTREPRISE D'ACCUEIL

- Polyculture-élevage (bovins, ovins, caprin)
- Gibier (élevage de faisans, perdrix)

ACTIVITÉS RÉALISABLES PAR LE JEUNE EN ENTREPRISE

- Travaux liés aux soins des animaux : alimentation, nettoyage, traite, suivi de la reproduction, ...
- Travaux du sol et de récolte avec l'utilisation des matériels.
- Entretien et réparations des bâtiments et équipements.

LA FORMATION EN MFR

Etablissement privé, associatif, en contrat avec l'Etat

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES :

- Connaître le fonctionnement des systèmes d'exploitation.
- Réaliser les activités liées à la production étudiée et aux cultures associées à l'élevage.
- Utiliser des équipements et matériels.

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL :

- Économie
- Biologie animale, végétale, agronomie

MOBILITE INTERNATIONALE :

- 1 semaine de voyage à l'étranger

ENSEIGNEMENT GENERAL :

- Français, mathématiques, anglais.
- Histoire-géographie, Sciences économiques
- Sport

MODALITES PEDAGOGIQUES ⁽¹⁾



⁽¹⁾ Détails et mise à jour sur le site Internet de la MFR ou par téléphone

⁽²⁾ Pourcentage des jeunes et/ou des adultes ayant réalisé la totalité de l'année scolaire

⁽³⁾ Les chiffres concernent la dernière année scolaire

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°52850102385 auprès de la préfecture de la région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément

Numéro siren : 788 343 481 000 16